

BASKET, NATIONALE 2

Juvisy prépare ses emplettes

Près de trois semaines après la fin du championnat et la cinquième place finale du club, Juvisy n'est toujours pas en vacances. Avant de tirer définitivement le rideau sur cette saison, à la fin du mois, et avant une reprise fixée aux alentours du 15 août, les dirigeants s'activent pour renforcer un effectif que tout le monde au club savait un peu juste en nombre : « Ce n'était pas un handicap, affirme l'entraîneur Thierry Dudit. Le problème était de le gérer. »

En attendant la période des mutations, qui se déroulera du 1^{er} au 15 juin, le club se serait déjà mis d'accord avec deux joueurs, Antoine Jugnet (1,85 m, Challans) et Vincent Coutin (2,10 m, Reims), parmi une bonne quarantaine à avoir proposé leurs services.

Déjà un meneur et un intérieur

Le premier est meneur ; l'autre, intérieur, viendrait muscler un peu le secteur prioritaire du recrutement cette intersaison. Tous les deux évoluaient en N 1 cette saison. Il ne restera ainsi plus qu'à coucher cela avec eux sur le papier au début du mois prochain. En attendant encore un troisième et dernier renfort à déterminer.



C'est entouré de quasiment tous les joueurs qu'il a eus sous sa direction cette saison, que Thierry Dudit (de face, à gauche) devrait entamer l'exercice 2010-2011.

(LP/FRÉDÉRIC LEBANNIER)

« Ces recrues vont me donner plus de solutions dans le choix de jeu qu'autre chose. Elles ne vont pas révolutionner l'organisation, mais étoffer le groupe et apporter un peu de concurrence », indique l'entraîneur,

pas mécontent de pouvoir compter encore la saison prochaine sur Yassine Rafai et Edgar Missengue, ses deux fers de lance, ainsi que sur quasiment tout son groupe.

SÉBASTIEN BLONDÉ

FOOTBALL, COUPE DE PARIS

Fleury en demie

Fleury (DH) a passé l'obstacle des quarts de finale de la Coupe de Paris, tard mardi soir, en venant à bout de Villemomble après prolongation. Un pensionnaire de CFA qui ressemblait plutôt « à une grosse PH », dit Olivier Malfroid. Un but libérateur de Bakadal, à cinq minutes de la fin, consécutif à un doublé de Friboulet, envoie donc Fleury en demi-finale pour la première fois de son histoire : « On a veillé à bien gérer les joueurs qui avaient joué dimanche, explique Malfroid. C'est intéressant d'arriver en demi-finale. On est très satisfaits. »

SÉ.B.
VILLEMOMBLE (CFA/PH) - FLEURY (DH/Exc.) : 2-3 a.p. (1-1 ; 2-2). Arbitre : M. Billaux.

Buts. Fleury : Friboulet (15', 82'), Bakadal (115').

Fleury : Bell - Coulibaly, Zubéli, N'Guessan, Thos (Banto, 50') - Regragui, Addabo (Vardon, 45'), Sylvestre (N'Gassa, 75'), Friboulet - Tahouo, Bakadal. Entr. : Malfroid.

Hier soir : Sénart-Moissy (CFA) - Racing-Levallois (CFA) 1-0 (a.p.) ; Paris SG (c) (DSR) - Saint-Ouen-l'Aumône (DH) 3-2.

■ **Verrières-le-Buisson** (1D) reçoit Savigny (PH) en demi-finale de la Coupe de l'Essonne, aujourd'hui (14 h 30) au stade Robert-Desnos. L'autre demi-finale, qui devait également se jouer aujourd'hui entre Brunoy (1D) et Brétigny (DSR), a été reportée à jeudi soir prochain (20 h 45).

CYCLISME, N 2

Pour une place en finale

Pas de surprise, les trois formations essoniennes de N 2 auront un seul et même objectif en tête cet après-midi au départ du Grand Prix des Hauts de France (1^{re} Catégorie), sur les routes du Nord. A savoir « terminer parmi les dix meilleures équipes », comme le rappellent en chœur Serge Bonnat, Christian Gustave et Michel Subileau, respectivement président, vice-président et directeur sportif du Team Bonnat 91, de l'AS Marcoussis et de l'AS Corbeil-Essonnes.

Forte de l'expérience acquise l'an dernier sur ce même circuit où elle avait

terminé en 6^e position, l'AS Marcoussis partira avec des certitudes et son sprinteur maison Erwann Lollierou. En effet, le manque de relief rend la course sujette aux arrivées massives, ce qui explique la sélection de Sébastien Zammit côté AS Corbeil-Essonnes. Pour les dix meilleures formations, la finale du Challenge promotionnel des clubs se déroulera à Marmande (Lot-et-Garonne) sur un parcours vallonné autrement plus sélectif, mais il faudra patienter jusqu'au 19 septembre, date du Grand Prix de la Tomate.

MICHAËL CESARATTO

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 91

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2010 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

Constitution de société

Avis est donné de la constitution de la

SARL CHAILI

Capital de 8000 euros.
Siège social : 56, rue du Président François Mitterrand 91160 LONGJUMEAU.
Objet : la fabrication, la vente en livraison et à emporter de pizzas ainsi que la vente de produits annexes et connexes à la vente de pizzas.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de l'Essonne.

Gérant : Me Florine BIRIA, née le 19 septembre 1967 à AHVAZ (IRAN) de nationalité française, demeurant 4 bis avenue du Midi - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES, nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS d'Evry.

Constitution de la SARL dénommée :

CFC AUTO-MOTO

Capital : 1 000 Euros
Durée : 99 ans
Siège social : 1, Avenue de Normandie - 91940 LES ULIS

Objet : l'exploitation d'une ou plusieurs auto-écoles et/ou centres d'éducation routière.

Gérant : M. MAMADOU DIENG, demeurant au 1, Avenue de Normandie - 91940 LES ULIS.

Immatriculation au RCS de Créteil.

Par acte SSP en date du 07/05/2010, il a été constitué une société.

Dénomination sociale :

STUDIO.T

Forme : EURL
Capital : 30000 Euros
Siège Social : CC la croix St Jacques 91410 Dourdan
Durée : 99 ans
Objet social : Vente et location d'instruments et de matériels de musique
Gérant : M. Deydier Thierry, demeurant 4 che des grds jardins 91310 Leuville sur Orge
Immatriculation au RCS de EVRY.

Divers société

EURASIA FLY

SAS au capital de 2.000 Euros divisés en 2.000 parts sociales de 1 Euro chacune.

Siège social :
25-27, rue du Bosquet
91600 Savigny sur Orge
RCS N° : 520 490 699 de EVRY

L'AGE du 10 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 2.500 euros par apport de numéraire pour le porter à 4.500 euros.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

BELE

SARL au capital de 30 000 euros
Siège social :
5 rue de la Croix St-Jacques
91620 LA VILLE DU BOIS
RCS EVRY 507 629 236

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal du 07 mai 2010, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de EVRY Pour avis.

GENEWAVE

Société par Actions Simplifiée au capital de 153 913 Euros
siège Social :
Pépière «GENOPOLE Industries»
4, rue Pierre Fontaine
91000 EVRY
440 278 539 RCS EVRY

Suite à l'assemblée générale mixte des associés du 27 avril 2010, le siège social de la société a été transféré, à compter de la même date, de Pépière «GENOPOLE Industries» - 4, rue Pierre Fontaine 91000 EVRY au 5 rue Henri Desbrères 91000 EVRY. Les statuts sont modifiés en conséquence :

Article 4 - Siège social : Le siège social est fixé à la Pépière «GENOPOLE Industries» - 4 rue Pierre Fontaine 91000 EVRY, ()
Nouvelle mention : Le siège social est fixé 5 rue Henri Desbrères 91000 EVRY ()

POUR AVIS.

SARL FT EXPRESS

Capital : 6 000 euros
3 rue de Lardy
91850 BOURRAY SUR JUINE
RCS EVRY 480 399 740

Au terme d'une délibération de l'AGE du 16 novembre 2009, les associés ont procédé à l'extension de l'objet social au transport tous tonnages.
Mention sera faite au RCS d'EVRY.

Avis divers

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application notamment de l'article L.123-13 du code de l'urbanisme et de l'arrêté municipal N°2010-107 du 11 mai 2010, il sera procédé à mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Michel-sur-Orge à partir du 20 mai 2010.

Cette modification simplifiée a pour objet la levée de l'emplacement réservé n°8.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations seront déposés aux services techniques de la mairie de Saint-Michel-sur-Orge pendant une durée d'un mois aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 20 mai 2010 au 20 juin 2010 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre mis à sa disposition.

Le présent avis sera publié par voie d'affiches notamment à la porte de la mairie.

le Parisien

Premier journal des cadres et dirigeants de PME sur votre région

Enquête publique

COMMUNE DE PALAISEAU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
1ère insertion

Enquête publique portant sur la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) prescrite par délibération n°2010-02-15 du 11 Février 2010.

Par arrêté n°2010-04-249 du 10 Mai 2010, le Député-maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme qui a pour objet de permettre la réalisation de laboratoires de recherches associées au projet Institut de la Lumière Extrême sur le site de l'ENSTA.

M. André DESBOURDES, chef de service au Ministère de l'Équipement en retraite demeurant 8 rue du Loing à Lisses (91090) a été désigné par le Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au service Développement Urbain (5 rue Louis Blanc 91120 Palaiseau) du 31 Mai au 2 Juillet 2010 inclus aux jours et heures d'ouverture habituels du service soit les lundis et jeudis de 8h30 à 12h, les mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi 5 Juin de 8h30 à 12h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en ce lieu et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, préalablement coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, soit les adresser par écrit au Commissaire enquêteur à « M. le Commissaire Enquêteur Révision simplifiée n°1 du PLU Hôtel de Ville -91, rue de Paris 91120 Palaiseau » de manière à ce qu'elles puissent parvenir avant la clôture de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences au service Développement Urbain (5 rue Louis Blanc 91120 Palaiseau) le Samedi 5 Juin 2010 de 8H30 à 12H00, le Mardi 8 Juin 2010 de 16H00 à 19H00, le Mardi 15 Juin 2010 de 16H00 à 19H00, le Mercredi 23 Juin 2010 de 8H30 à 12H00, le Mercredi 30 Juin 2010 de 14H30 à 17H30.

Son rapport et ses conclusions transmis au Député-maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public au service Développement urbain. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

COMMUNE DE

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Enquête publique déclassement d'une partie de la rue Romain Rolland

2ème insertion

Par arrêté municipal n° 10-140 en date du 23 avril 2010, le Maire de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois a prescrit une enquête publique relative au déclassement du cheminement piétonnier sis en continuité de la rue Romain Rolland.

Celle-ci se déroulera du 31 mai 2010 au 15 juin 2010 inclus au service de l'urbanisme 4 rue Marc Sangnier 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra le public les :

- lundi 31 mai 2010 de 9 heures à 12 heures
- samedi 5 juin 2010 de 9 heures à 12 heures
- mardi 15 juin 2010 de 15 heures à 18 heures.

M. Henri BERNARD demeurant 4 allée Clément Marot à ORSAY (91400) a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.